



Fédération Royale Marocaine
de BasketBall



**Règlement Sportif Particulier du
Championnat Deuxième Division
Nationale Hommes (2DNH)**
Saison Sportive 2025/2026

Article 1: Organisation

La FRMBB organise, conformément aux textes la régissant, le Championnat du Maroc de la Deuxième Division Nationale Hommes (2DNH), ouvert aux associations sportives affiliées, ayant réglé leurs cotisations dans les délais impartis et régulièrement qualifiées pour cette compétition. Ces associations doivent répondre aux exigences fixées par les Règlements Généraux de la FRMBB.

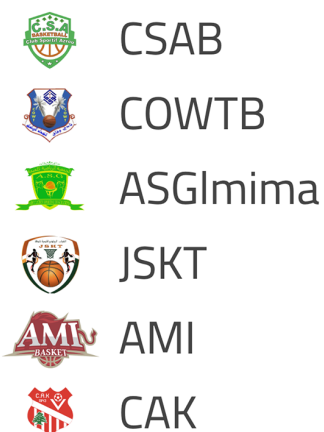
Article 2: Constitution

Trente-six (36) équipes participent à cette compétition et sont réparties en six (6) groupes selon leur situation géographique. Chaque groupe est composé de six (6) équipes.

Groupe - 1



Groupe - 2



Groupe - 3



Groupe - 4



Groupe - 5



Groupe - 6





Article 3 : Système de l'épreuve

Le championnat se déroule en trois phases : Phase classique ; Barrages (Play-offs) ; et Finale.

Article 4 : Phase Classique

Les équipes de chaque groupe disputent les rencontres du championnat selon le calendrier établi par la FRMBB. À l'issue de cette phase, les équipes classées premières de chacun des six (6) groupes sont qualifiées pour les barrages (Play-offs), soit six (06) équipes. Les autres équipes sont classées conformément aux règlements en vigueur.

Article 5 : Deuxième Phase - Barrages (Play-offs)

Les six équipes qualifiées sont réparties en deux poules de trois équipes.

Poule A : 1^{er} de groupe 1 , 1^{er} de groupe 2 , 1^{er} de groupe 3.

Poule B : 1^{er} de groupe 4 , 1^{er} de groupe 5 , 1^{er} de groupe 6.

Afin de garantir l'équilibre sportif, les confrontations sont établies comme suit:

Groupe Play-Off A	Groupe Play-Off B
Premier G-1 vs Premier G-2	Premier G-4 vs Premier G-5
Premier G-2 vs Premier G-3	Premier G-5 vs Premier G-6
Premier G-3 vs Premier G-1	Premier G-6 vs Premier G-4

À l'issue de la phase de groupes, l'équipe classée première de chaque groupe est qualifiée pour disputer la finale.

Article 6 : Finale

La finale oppose le premier classé du Groupe A au premier classé du Groupe B afin de déterminer le vainqueur de la compétition de la 2^{ème} Division

Article 7 : Accession à la division supérieure

Les deux équipes qualifiées aux finales assurent leur accession directe à la division supérieure pour la saison sportive suivante.

Jouent sur terrain neutre. En cas d'égalité, prolongations selon règlements FIBA.



Article 8 : Classement

Le classement est établi selon les Règlements Généraux de la FRMBB : points, point-average particulier, point-average général.

Article 9 : Relégation

Aucune équipe ne sera reléguée à l'issue de la compétition.

Article 10 : Dispositions finales

Tous les cas non prévus seront tranchés selon les Règlements Généraux de la FRMBB et les règlements FIBA.



Aziz Daif

Président de la Commission de Programmation
et d'organisation des compétitions

CPOC